

Cerises la coopérative numéro n° 22 - février 2021

9 février 2021



SOMMAIRE

- les brevets,
- le projet Hercule,
- marre d'assister les riches ...
- Dossier : Que faire de l'Etat ?



cerises

la coopérative

Les brevets sont mortifères pour la santé

Une exigence planétaire grandit : un vaccin et un médicament accessibles à tous. Mais elle se heurte à la propriété des brevets qui privatise connaissances et médicaments. Ce système garantit les profits mais s'oppose à la finalité sanitaire qui a besoin des coopérations entre scientifiques, producteurs et citoyens. Il va à l'encontre de la transparence et de l'égalité d'accès aux soins. Les bugs, les pertes de compétences, les retards et les inégalités dans la réponse vaccinale mondiale sont avant tout des conséquences de ce système. Ce dernier limite le nombre d'entreprises qui produisent le vaccin, entraînant la pénurie. Les États définissent leurs politiques sanitaires à partir de cette pénurie, transformant la population en cobaye.

Humeur de Cerises

Suites de confinement : 450 000 naissances supplémentaires annoncées en Indonésie, un demi-million en moins aux Usa. En France, pas de baby-boom, 37% de tests de grossesse ont été achetés en plus et on enregistre 30% d'IVG supplémentaires. Quant aux violences conjugales ça taperait à + 60%.
Familles, je vous aime ?

Plus on parlera d'Europe dans leurs émissions et plus les rédacteurs en chef de France-Télévision voient la part variable de leur rémunération gratifiée. Ah, le service public...ité !

Agenda militant

5 février 18h

Que nous disent les luttes...

7 février 10h30

Se fédérer
Rencontre autour du post-capitalisme
Quelles stratégies et alternatives tangibles ?
Pour s'inscrire envoyer un message à appelsefederer@riseup.net

Des médecins, des chercheurs s'insurgent, des pays interviennent

German vélasquez : « Se pourrait-il qu'un bien public à échelle mondiale soit brevetable, c'est-à-dire qu'il puisse y avoir un monopole de quelques-uns au détriment de millions de personnes ? »

Christophe Prudhomme, médecin urgentiste : « Le temps n'est plus à tergiverser. Il faut faire sauter les brevets sur les vaccins et réquisitionner toutes les usines capables de les produire ».

Eliane Mandine, chercheuse Sanofi : « Les firmes pharmaceutiques ont profité du contexte économique pour obtenir des États des financements sans aucune contrepartie, sans renoncer aux droits de Propriété Intellectuelle (brevets), obstacles à l'accessibilité aux traitements médicaux à une échelle mondiale et à l'autonomie des pays pour produire des vaccins ou pour les importer à bas coût ».

L'Inde et l'Afrique du sud ont demandé à l'OMC « la levée des règles jusqu'à ce que la majeure partie de la population mondiale soit immunisée contre la Covid-19 ». L'Union européenne, les États-Unis, la Suisse, le Japon, la Norvège, le Brésil, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada s'y sont opposés. »

Riccardo Petrella proposait récemment dans une lettre ouverte au Secrétaire Général de l'ONU, au nom de l'Agora des Habitants de la Terre : « Abandonner en 2020 et 2021 la brevetabilité du (des) vaccin(s) contre la Covid-19 à titre privé et à but lucratif et créer une task force mondiale de l'ONU chargée de proposer une révision des règles en vigueur en matière de propriété intellectuelle.

La santé est un bien public. Les citoyens du monde ne peuvent pas la laisser au pouvoir de la finance. Ils doivent exiger de maîtriser les pouvoirs de décisions et de contrôle, partager les savoirs et mettre les avancées scientifiques au service de tous. ●



Danielle Montel



Josiane Zarka

Lire aussi : Voir sur le site "Cerises la coopérative"

- Emplacement : ré-agir ensemble > Solidarités > Actualités partenaires >
- Adresse de cet article :
<https://ancien.solidaires.org/Cerises-la-cooperative-numero-no-22-fevrier-2021>